

Rapport d'évaluation

Bilan du plan d'aide à la réussite (2000-2003)

du Collège Marianopolis

Mai 2004

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Introduction

Au printemps 2000, le ministère de l'Éducation du Québec a demandé à tous les collèges d'élaborer un plan triennal d'aide à la réussite devant être implanté dès l'année scolaire 2000-2001. Ce plan devait préciser les obstacles à la réussite et à la diplomation, proposer des objectifs mesurables et prévoir les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a déjà évalué la qualité formelle du plan de chacun des collèges et elle a examiné le suivi que ceux-ci y ont apporté en 2001-2002. Elle évalue maintenant l'efficacité de chacun de ces plans d'aide à la réussite.

Lors de sa réunion tenue le 20 mai 2004, la Commission a évalué le bilan que le Collège Marianopolis a dressé de l'application de son plan d'aide à la réussite. Elle a accordé une importance particulière aux indicateurs de réussite, à la mise en œuvre du plan et à l'efficacité des mesures d'aide.

La Commission expose ci-après son analyse du rapport du plan d'aide à la réussite du Collège et formule, au besoin, des suggestions et des recommandations dans le but de l'aider dans la production de son prochain plan.

Les indicateurs de réussite

Les données sur les indicateurs de réussite proviennent des statistiques du ministère de l'Éducation. Elles concernent la réussite des cours en première session, la réinscription au troisième trimestre et la diplomation et elles portent sur les cohortes des nouveaux inscrits à chaque session d'automne. Les statistiques relatives à la réinscription et à la diplomation incluent tous les élèves du Collège d'une même cohorte, que ceux-ci aient poursuivi ou non leurs études dans le même programme ou dans le même établissement. Les cohortes analysées pour la réussite des cours au premier trimestre sont celles de 1998 à 2002, alors que la réinscription au troisième trimestre est étudiée pour les cohortes de 1998 à 2001. L'examen des taux de diplomation couvre les cohortes de 1994 à 2000, selon les secteurs et la durée d'observation. Dans tous les cas, les deux premières cohortes servent de point de référence car elles ne comptent aucun élève ayant pu être touché par le plan d'aide à la réussite, alors que les cohortes suivantes sont composées d'élèves susceptibles d'avoir été rejoints par les mesures du plan.

Le Collège devait analyser l'évolution des indicateurs de réussite et de persévérance en relation avec les cibles qu'il s'était fixées. Il devait aussi examiner l'évolution du taux de diplomation.

La réussite des cours en première session

Les taux de réussite des cours en première session sont demeurés stables pendant les deux premières années d'application du plan d'aide à la réussite. Toutefois, la proportion d'élèves de première session qui réussissent tous leurs cours a augmenté en 2002. Ce progrès est dû aux avancées réalisées dans le programme *Sciences humaines*. Le Collège souligne que ses statistiques de réussite de cours à la première session sont déjà très élevées et qu'elles sont supérieures à celles du réseau collégial québécois.

La réinscription au troisième trimestre

La réinscription au troisième trimestre est restée plutôt stable depuis l'implantation du plan d'aide à la réussite. Le Collège remarque toutefois que le taux est très élevé, qu'il s'agisse de la réinscription de l'ensemble de la population étudiante ou de celle des élèves inscrits en *Sciences humaines*, un programme ciblé. Une légère progression a été enregistrée pour la cohorte 2001.

La diplomation

Il est encore trop tôt pour apprécier pleinement l'effet du plan d'aide à la réussite sur la diplomation. Dans l'ensemble, les taux sont stables. Un fort pourcentage d'élèves diplôment deux ans après la durée prévue (de 88 % à 91 %, selon les cohortes). Le Collège croit que les fluctuations pourraient être expliquées par la force relative des cohortes et il entend pousser plus loin son analyse.

Appréciation des résultats obtenus

Le Collège se dit satisfait des progrès réalisés avec les dernières cohortes. Il entend porter une attention spéciale à la réussite des cours à la première session car c'est surtout à ce moment que se produisent les échecs. Il prévoit augmenter la diplomation en durée prévue en favorisant la réussite de tous les cours au premier trimestre, notamment chez les élèves à risque.

La Commission constate le niveau élevé des indicateurs de réussite et de diplomation au Collège Marianopolis. Elle note aussi les progrès réalisés récemment, plus particulièrement à l'égard de la réussite des cours de première session chez les élèves inscrits en *Sciences humaines*. Elle encourage le Collège à poursuivre ses efforts en vue d'améliorer encore la situation de sa population étudiante.

La mise en œuvre

Le Collège a mis en place toutes les mesures qu'il avait prévues à son plan et il en a aussi ajouté d'autres. Il a de plus implanté une structure qui lui permet de mieux coordonner les activités et d'en assurer un bon suivi. Enfin, il souligne que le plan a permis d'atteindre une meilleure compréhension des facteurs liés à la réussite scolaire, qu'il a accru la collaboration entre les départements et les services de l'établissement et qu'il a suscité une forte mobilisation de tous les acteurs.

La Commission note que le Collège a bien mis en œuvre son plan d'aide à la réussite. Elle souligne que le suivi rigoureux qu'il a apporté aux mesures d'aide lui a permis d'ajouter des actions en cours de route afin d'ajuster son plan en fonction des résultats qu'il obtenait.

L'efficacité des mesures

Le Collège a évalué l'efficacité de chacune des mesures d'aide qu'il a mises en place et, dans l'ensemble, il les considère efficaces pour soutenir les élèves. Les élèves sont très satisfaits des activités liées aux carrières scientifiques et technologiques et du tutorat par les pairs. Cette dernière mesure est de plus en plus populaire et le Collège a développé ses propres méthodes de formation des tuteurs pour s'assurer d'offrir un service de qualité. Les activités du centre d'aide qui visent l'amélioration des habiletés langagières ont aussi donné de bons résultats, mais le Collège considère qu'il lui faut développer encore plus son expertise dans l'aide aux élèves en difficulté. À l'automne 2002, l'établissement a instauré de nouvelles mesures pour les nouveaux inscrits en *Sciences humaines* dont les résultats à l'école secondaire étaient moins bons. Il a, entre autres, modifié leur séquence de cours pour faciliter la transition vers l'ordre collégial. Depuis l'instauration de ces nouvelles mesures, le taux de réussite des cours à la première session a augmenté.

La Commission considère que le Collège a fait une évaluation juste de ses mesures d'aide. Pour ce faire, il a tenu compte de plusieurs facteurs pertinents, dont l'opinion des élèves et des autres intervenants ainsi que les résultats obtenus à l'intérieur de certains cours ciblés. La Commission note que les élèves de première session ont été plus nombreux à réussir leurs cours après la mise en place de nouvelles mesures à l'automne 2002. Elle encourage le Collège à continuer sa recherche de moyens susceptibles de rejoindre efficacement les élèves à risque.

Conclusion

Depuis l'application du plan d'aide à la réussite au Collège Marianopolis, les indicateurs de réussite et de diplomation, qui sont particulièrement élevés, ont été plutôt stables. Toutefois, la réussite des élèves de première année a progressé récemment, notamment chez les élèves inscrits en *Sciences humaines*. Le Collège a mis en œuvre toutes les mesures qu'il avait prévues et il en a rajouté d'autres graduellement afin de répondre aux besoins qu'il a détectés. Le centre d'aide, le tutorat par les pairs et l'adaptation de la séquence de cours pour les élèves à risque semblent les mesures les plus profitables.

La Commission encourage le Collège dans son intention de mieux cerner les facteurs de réussite propres à sa population étudiante afin d'offrir de meilleures chances de succès à ses élèves à risque.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Jocelyne Bolduc, agente de recherche